

Le schéma de desserte forestière
de la Bessède,

une volonté politique locale

(1^{ère} action de la charte forestière de territoire)

3 préoccupations majeures :

- La défense incendie
- Le maintien de l'industrie locale du bois
- La conservation de la voirie d'intérêt communautaire

- Préoccupation 1 - la défense incendie

- ASAB :
 - Créée suite aux incendies de 1961
 - A ouvert depuis 1968 plus de 40km de pistes
 - A constitué une équipe de sapeurs auxiliaires et installé une sirène
- Le plateau de la Bessède : un patrimoine naturel identitaire → A conserver

- Préoccupation 2 – la filière bois

- Des propriétaires forestiers groupés (groupements forestiers – ASAB)
- Une véritable filière du châtaignier et du pin maritime qui a permis l'essor et le maintien de toute une industrie locale du bois
- De nombreuses entreprises forestières
 - 35 entreprises
 - 401 personnes employées
 - CA = 60 577 000 €

- Préoccupation 3 –

Conservation de la voirie communautaire

- 1999 : exploitation massive des chablis de la tempête
- 2002 – 2005 : la communauté de communes de Cadouin investit sur la voirie communale goudronnée desservant le plateau de la Bessède – Cette voirie n'est pas adaptée aux passages des camions de 40 tonnes

- Préoccupation 3 –

Conservation de la voirie communautaire

- 2007 : vaste programme d'éclaircie sur 150 ha
 - 10 000 stères de bois doivent être sortis sur piste ou bord de route
 - la voirie communautaire risque d'importantes dégradations
 - les élus provoquent une réunion le 12 Juin 2007 avec les acteurs de la forêt

- Préoccupation 3 –

Conservation de la voirie communautaire

→ il est décidé d'établir un **schéma de desserte forestier**

Objectifs :

- Connaitre les volumes de bois à exploiter, leur localisation sur le terrain
- Optimiser leur transport pour ne pas dégrader la voirie communautaire.

SCHEMA de DESSERTE de la FORET de la BESSEDE et de la COMMUNAUTE des COMMUNES de CADOUIN

Etude réalisée par

Financement

Maitre d'Ouvrage



A.S.A.B.

2007

LE SCHEMA DE DESSERTE DE LA FORET DE LA BESSEDE

Présenté par l'ASAB de DFCI de la Bessède.

Financé par le Conseil Général de la Dordogne à hauteur de 70%

Qu'est ce qu'un schéma de Desserte?

C'est l'étude qui met en relation les propriétaires de la voirie forestière (ici, ASAB et Communes) et ses utilisateurs (propriétaires, coopératives, exploitants, scieurs et industriels)

SON OBJECTIF PRINCIPAL

Alléger l'impact des transports de bois sur la voirie communale

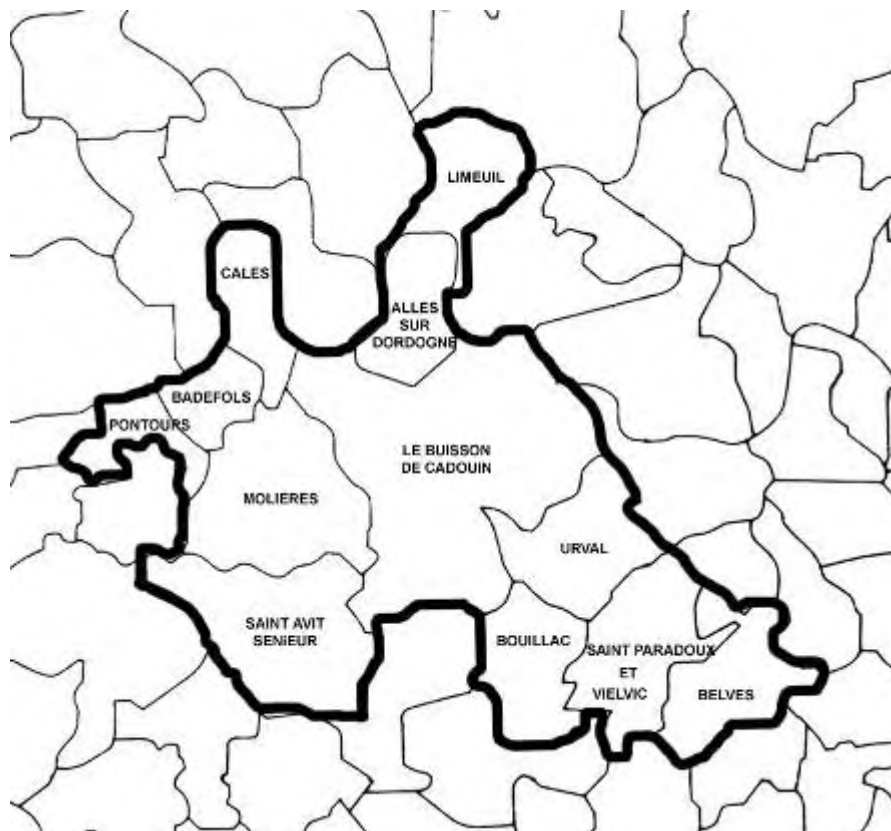
tout en favorisant l'activité forestière

qui est le moteur de l'économie du pays

LES MOYENS

- Définir des pistes principales qui débouchent directement sur les routes départementales et les renforcer pour y permettre le stockage et le transport de bois
- Renforcer le réseau de pistes secondaires qui arrivent sur ces pistes principales afin de favoriser l'accès aux parcelles et leur débardage
- Mettre en place des aires de stockage de bois et de $\frac{1}{2}$ tour lorsqu'il est impossible d'éviter les routes communales
- compléter le réseau de pistes empierrées et de desserte sur le périmètre de l'A.S.A.B. et l'étendre aux massifs forestiers plus diffus des communes environnantes.
- Définir des priorités de travaux, les quantifier sur 5 ans et trouver les financements
- Mettre en place un sens de circulation visant à limiter le passage des camions chargés sur les routes communales
- Elaborer un code de bonne conduite entre tous les utilisateurs de la voirie forestière

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DU SCHEMA DE DESSERTE



Le Buisson de Cadouin
Cadouin
Belvès
Paleyrac
Urval
St Pardoux et Vielvic
Bouillac
Montferrand du Périgord
St Avit Sénieur
Molières
Pontours
Badefols sur Dordogne
Alles sur Dordogne
Limeuil
Calès

ETUDE DE LA FORET

Essences

Superficies

Productivité

LES
PROPRIETAIRES
FORESTIERS

L'ECONOMIE FORESTIERE

LES EXPLOITANTS

L'UTILISATION DU BOIS

LE TRANSPORT

Légende

- △ Bûcheron
- △ Débardeur
- △ Bûcheron et débardeur
- △ Entreprises de travaux sylvicoles
- * Abatteuse mécanisée
- Transporteur



Entrepreneurs de Travaux Forestiers

7 abatteuses

3 E.T. Sylvicoles

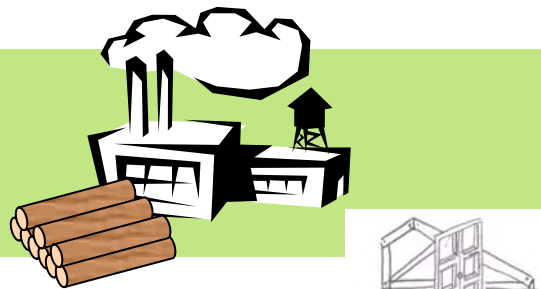
39 bûcherons

9 débardeurs

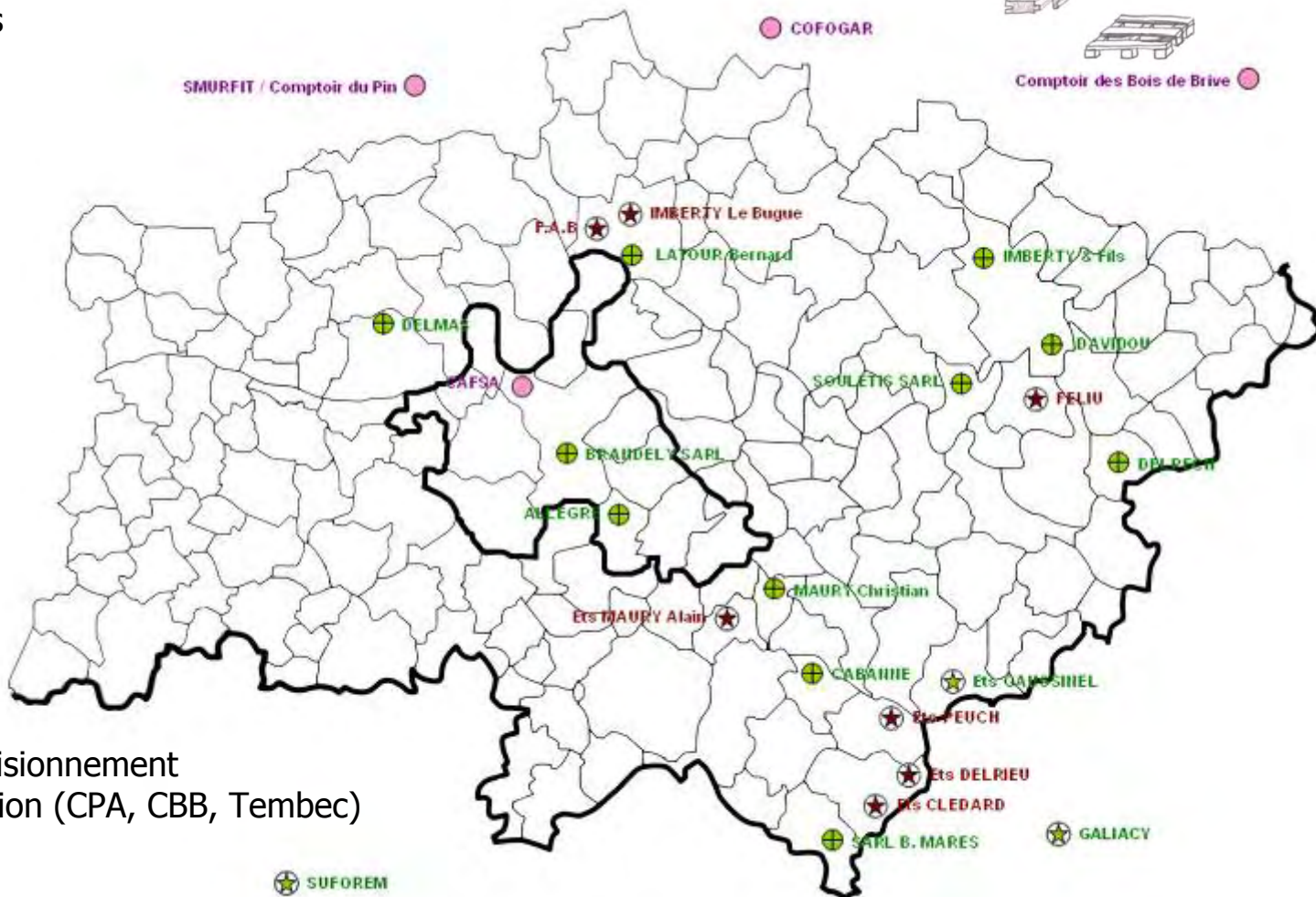
7 bûcherons débardeurs



EXPLOITANTS FORESTIERS



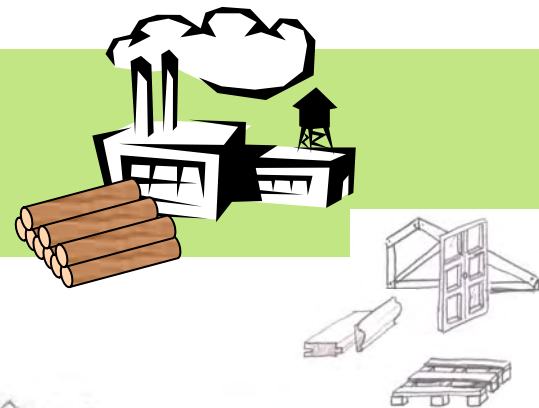
Volume estimé exploité sur la zone par les différents acteurs
391 103 m³ de bois



3 comptoirs d'approvisionnement
des usines de trituration (CPA, CBB, Tembec)

Forte capacité de mobilisation de la ressource et vive réactivité.

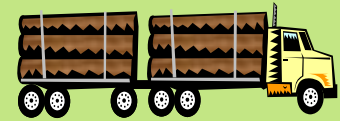
UNITES DE TRANSFORMATION



Légende

- Exploitation forestière / Scierie Feuillus
- Exploitation forestière / Scierie Résineux
- Palettes, Caissages, Emballages
- Parquets, Lambris, Moulures
- Fabrication de meubles
- Fabrication Charbon
- Autres

TRANSPORT DE BOIS

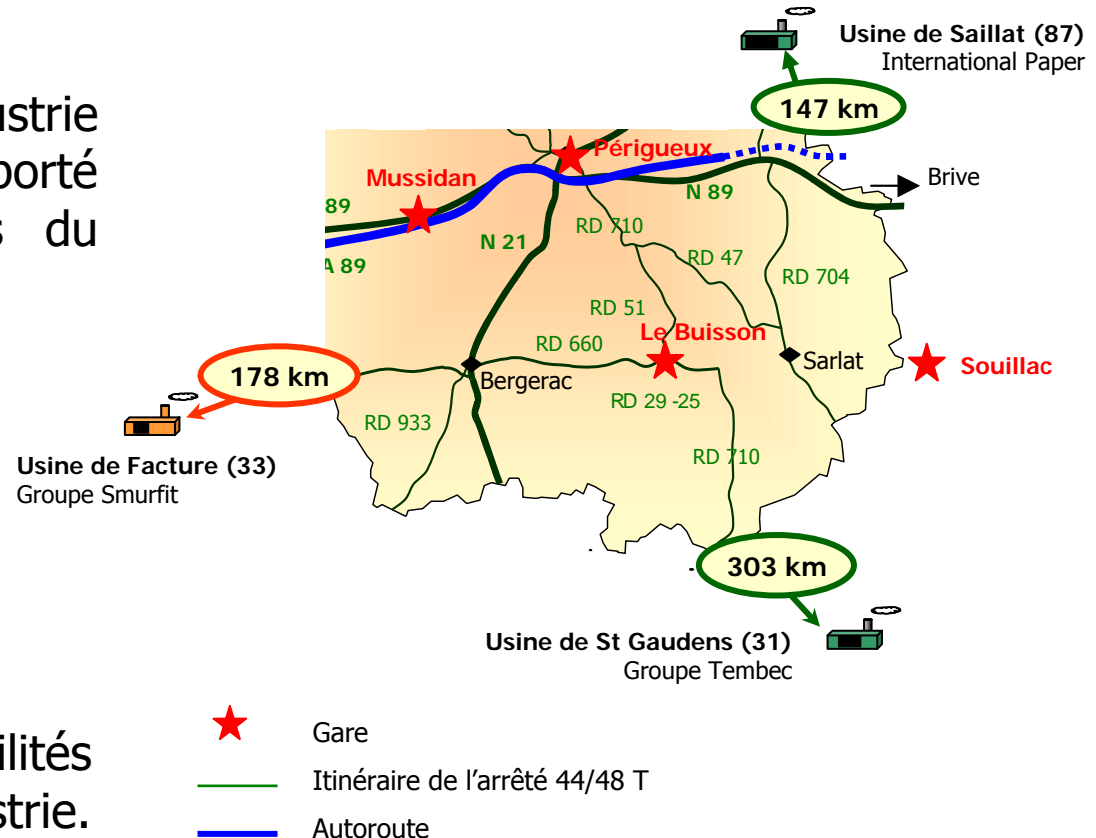


Rayon d'approvisionnement des scieries d'environ 40 km.

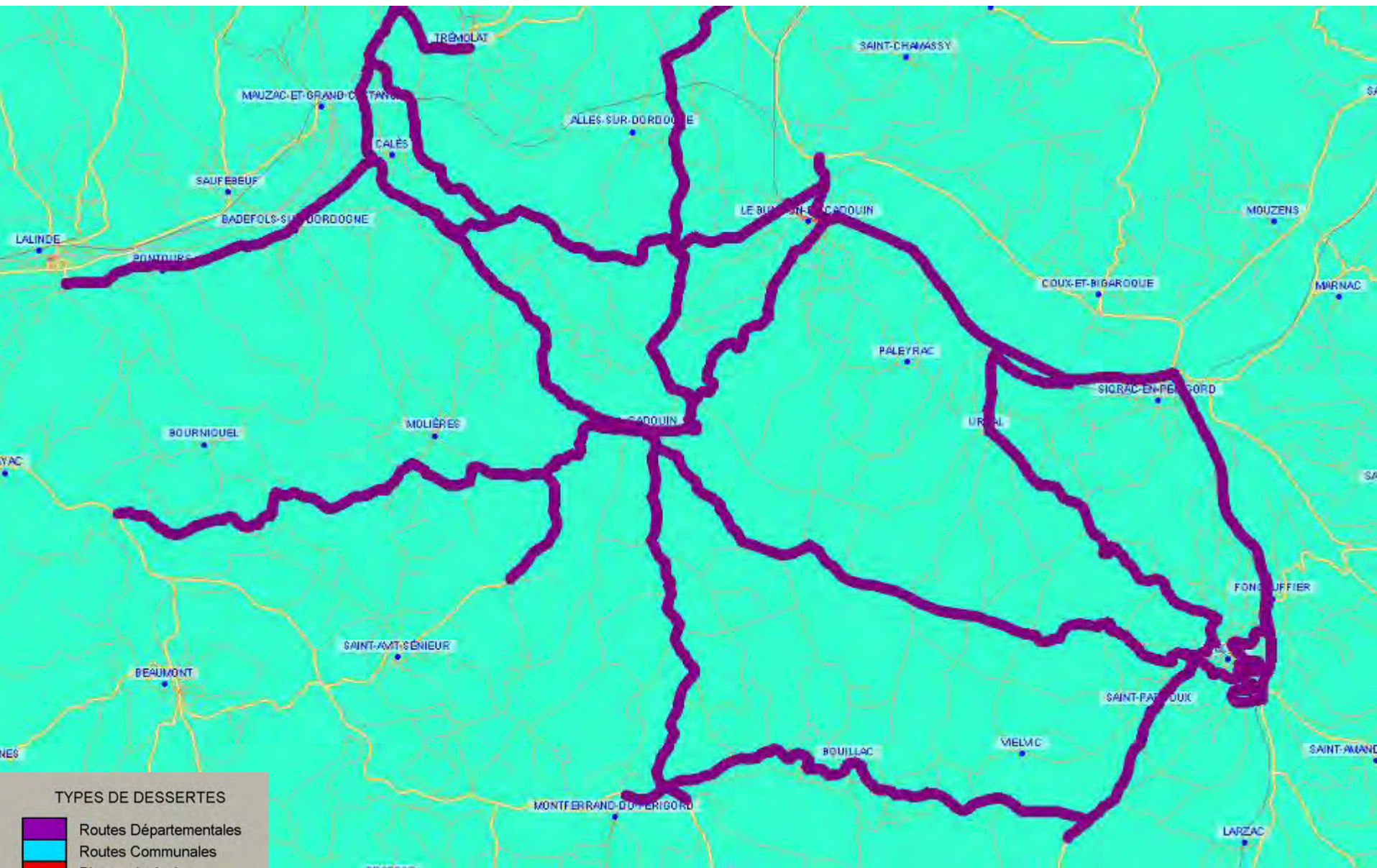
Jusqu'en 2004, le bois d'industrie exploité localement était transporté par rail depuis les gares bois du Buisson et de Souillac.

Volume transporté en 2003
= 104 000 tonnes
(soit \approx 63% du volume des bois d'industrie transportés par rail en Dordogne)





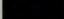
La disparition des gares bois du secteur réduit d'autant les possibilités de débouchés pour les bois d'industrie.



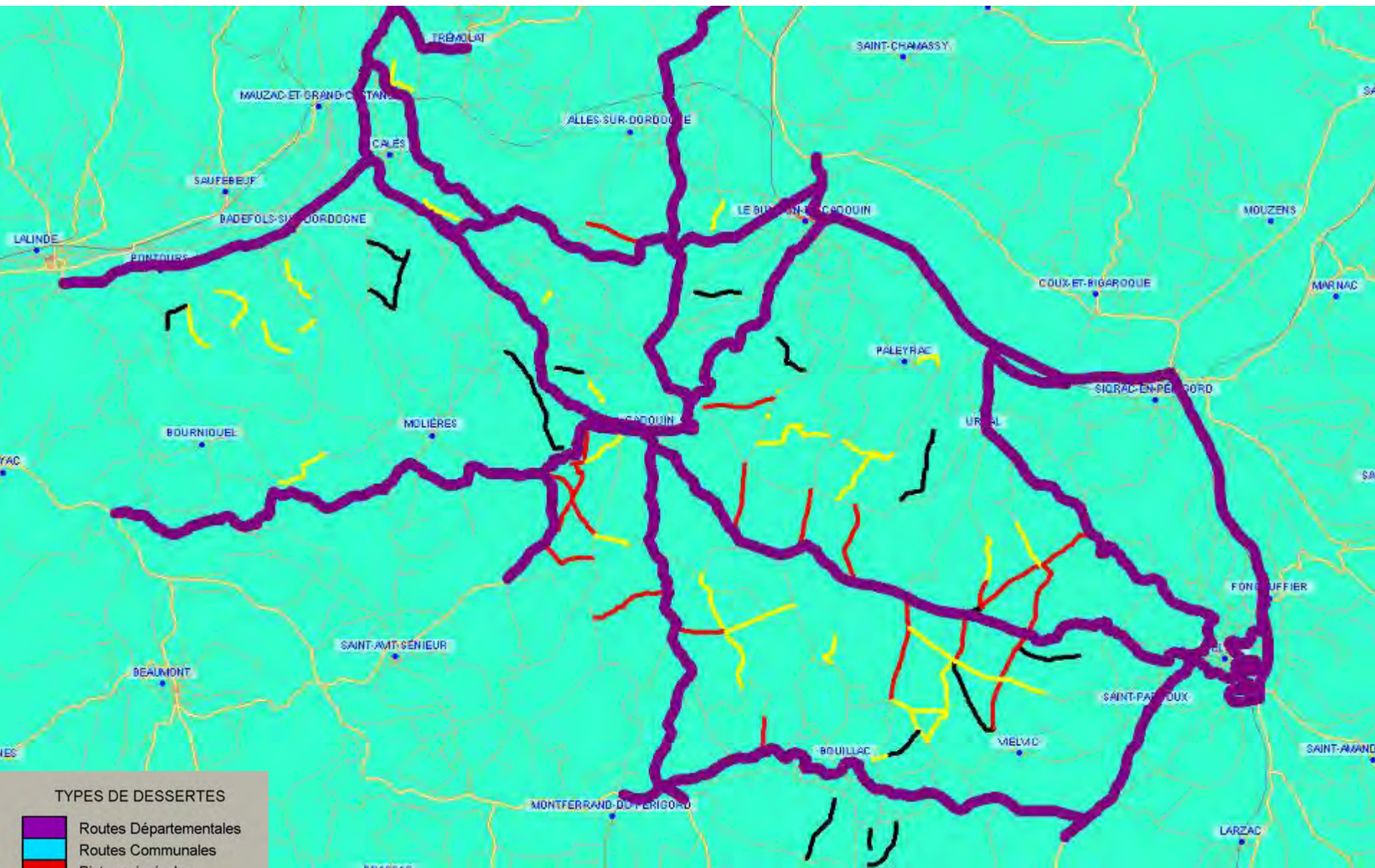
CARTOGRAPHIE DU SCHEMA DE DESSERTE







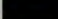
TYPES DE DESSERTES

-  Routes Départementales
-  Routes Communales
-  Pistes principales
-  Pistes secondaires
-  Pistes à ouvrir

CARTOGRAPHIE DU SCHEMA DE DESSERTE



TYPES DE DESSERTES

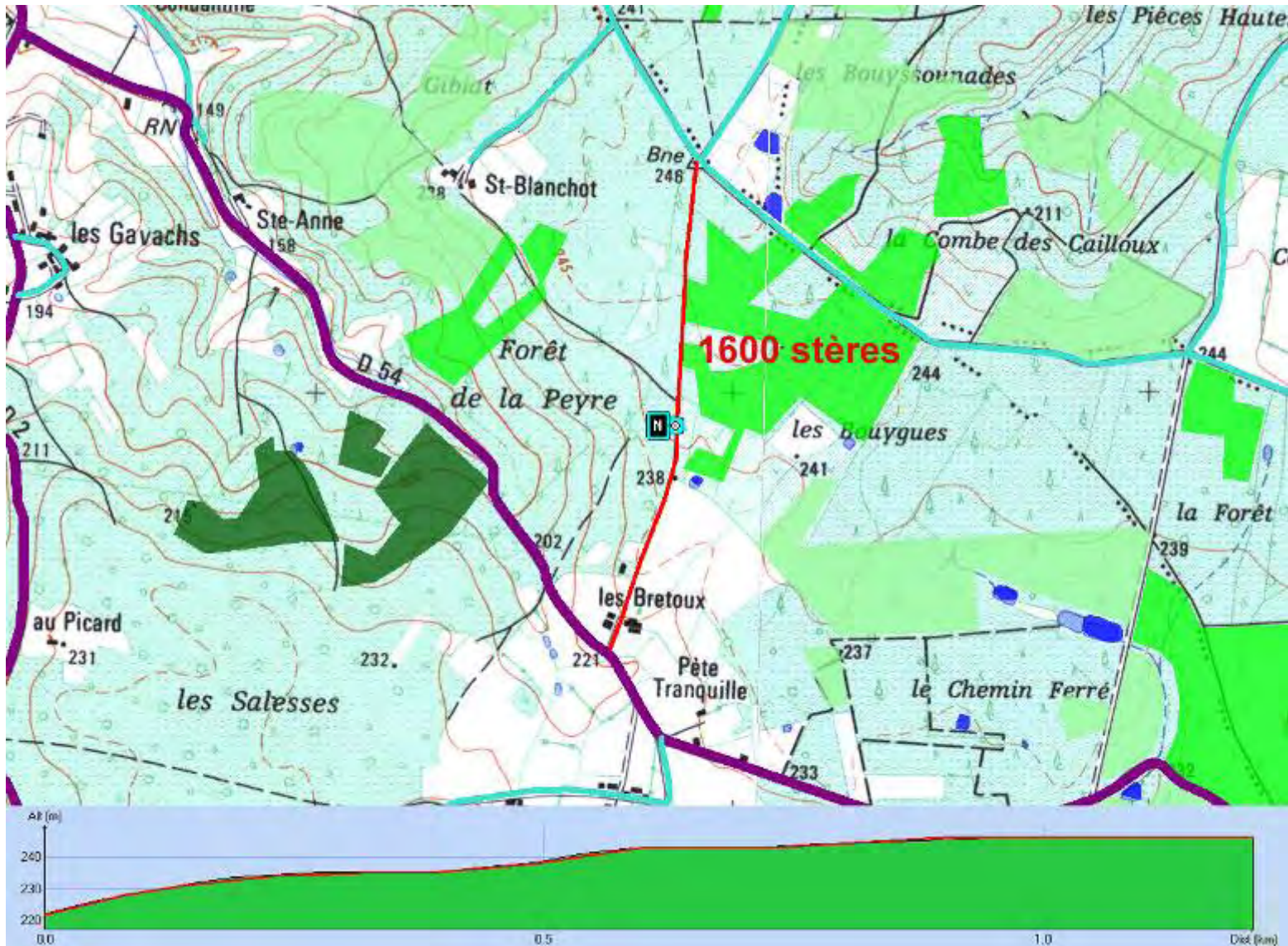
-  Routes Départementales
-  Routes Communales
-  Pistes principales
-  Pistes secondaires
-  Pistes à ouvrir

ETAT DES PISTES, listing d'exemple

PISTE	LIEU DIT	COMMUNE	LONGUEUR (m/l)	TYPE DE DESSERTE	ETAT GENERAL	OBSERVATIONS	PISTE
A	étang de la rode - aérodrome	URVAL	1 380	principale	moyenne	à empierrer sur 200m	A
B	le mas - étang de la rode	URVAL	930	secondaire	bon	manque 1 passage busé	B
C1	bonarme - étang de la rode	URVAL / ST PARDOUX	1 070	principale	assez bon	problème de la descente ; piste trop plate ; côtés à arraser	C1
C2	camp de cesar- étang de la rode	URVAL / ST PARDOUX	1 320	principale	bon	rechargement dans 5 ans	C2
D1	deviation - 1/2 tour les rouquets	URVAL	600	principale	assez mauvais	à empierrer jusqu'au 1/2 tour	D1
D2	la salvagie - 1/2 tour les rouquets	URVAL	970	secondaire	assez mauvais	à reprofiler	D2
E	aérodrome - coly de bessède	ST PARDOUX	1 680	principale	bon	arrasage des bordures ; pente abîmée	E
F1	grande garissade	URVAL / BOUILLAC	1 010	secondaire	mauvais	à reprofiler et à empierrer dans les mauvais endroits	F1
F2	ONF vers piste de vielvic	ST PARDOUX	910	secondaire	moyen	empierrer les 2 endroits humides	F2
F3	piste de vielvic chez verrière	ST PARDOUX	810	secondaire	assez bon	pente bonne mais plateau humide	F3
G	saint avit de bessède	BOUILLAC	700	secondaire	assez bon	silex présent, pas urgent	G
H1	grande garissade	URVAL	850	principale	très mauvais, à refaire	1ère partie de la route au 1/2 tour	H1
H2	1/2 tour à la digue de l'étang	BOUILLAC	875	secondaire	moyen		H2
H3	digue au Naud de la Peyre	BOUILLAC	1 050	secondaire	bon	3ème priorité	H3
I	sud forêt domaniale	BOUILLAC	1 000	secondaire	assez bon	sortie mauvaise sur VC2	I
J	naud de la peyre	BOUILLAC	600	secondaire	bon		J
K	la bessède de fromental	URVAL / BOUILLAC	1 850	principale	assez bon, quelques trous	arrasage des bordures ; renforcement 10 cm	K
L	le défé vers RD	URVAL	1 450	principale	assez mauvais	état meilleur sur 300m ; à empierrer + arraser les bordures	L
M	carcenac	CADOUIN	1 000	principale	mauvais	à empierrer ; arraser les bordures	M

ESTIMATION DES VOLUMES

Exemple de la piste N



CLASSEMENT DES PISTES PAR PRIORITE

Quelques exemples

PISTE	LIEU DIT	COMMUNE	LONGUEUR (m/l)	MAITRE D'OUVRAGE	PISTE	PRIORITE
N	les bretoux - les bouyssounades	CADOUIN	1 000	ASAB	N	1
M	carcenac	CADOUIN	1 000	ASAB	M	1
Q	château d'eau	LE BUISSON	1 275	ASAB	Q	1
AS	GF de St Blanchot		100	ASAB	AS	1
			3 375 m			
D1	deviation - 1/2 tour les rouquets	URVAL	600	ASAB	D1	2
D2	la salvagie - 1/2 tour les rouquets	URVAL	970	ASAB	D2	2
P1	les brandes	MONTFERRAND	900	ASAB	P1	2
P2	la fonchaude	MONTFERRAND / BOUILLAC	1 320	ASAB	P2	2
17	pesseychut à RD25	CADOUIN / ST AVIT / MOLIERES	1 030	ASAB	17	2
			4 820 m			

ESTIMATION du MONTANT GLOBAL des TRAVAUX à REALISER sur le SCHEMA de DESSERTE dans les CINQ ANS à VENIR

<u>MAITRE D'OUVRAGE</u>	<u>LINEAIRE</u>	<u>Montant TOTAL HT</u>
ASAB	18315 m	410 536 €
Pistes supplémentaires	4170 m	76 502 €
Communauté des Communes de Cadouin	6880 m	71 855 €
Autres communes	26 110 m	376 853 €
		936 146 €
Mise en place de la signalisation		10 731 €
Montant TOTAL des Travaux		<u>946 877 €</u>

Code de bonne conduite

Les moyens

- Confiance réciproque entre exploitants forestiers et gestionnaire du domaine public – elle peut naître du fait de l'investissement de la collectivité dans leur outil de travail
- Simplicité de la procédure – pour l'adhésion de tous
- Un technicien - nœud de réseau par territoire pour centraliser l'information et la redistribuer

Code de bonne conduite

Les bases de discussions

- Déclaration préalable de l'acheteur lors d'une exploitation → fax à la comcom (modèle)
- Sur place ou par téléphone, suivant l'impact sur la voirie communautaire, définition avec responsable service technique comcom :
 - Lieu de stockage
 - Circulation du débardeur sur voie publique
 - Etat des lieux domaine public (avant – après)
 - Sens de circulation des semis pour évacuation
- L'acheteur s'engage à informer les entreprises liées au chantier : le débardeur + le transporteur

DECLARATION D'EXPLOITATION FORESTIERE

Je soussigné
agissant en qualité de.....
demeurant à.....
Tel : Port :

Déclare ouvrir une exploitation Forestière

Commune de : Lieu dit :

Propriétaire et Numéro de parcelles :

Voie publique concernée :

Date envisagée des travaux et durée prévue.....

Ci-joint un plan de situation (obligatoire)

Fait à
Signature du demandeur:

Le :

A retourner par FAX à la Cte de Communes de CADOUIN au **05 53 63 57 12**

Impact sur la voirie communautaire : O / N

Visite sur place en date du :

Présent :

Etat de la voirie :

Lieu de stockage retenu :

Remarques concernant le débardage et l'évacuation du bois:

Le Gestionnaire de la Voirie

L'exploitant Forestier

Code de bonne conduite

Les bases de discussions

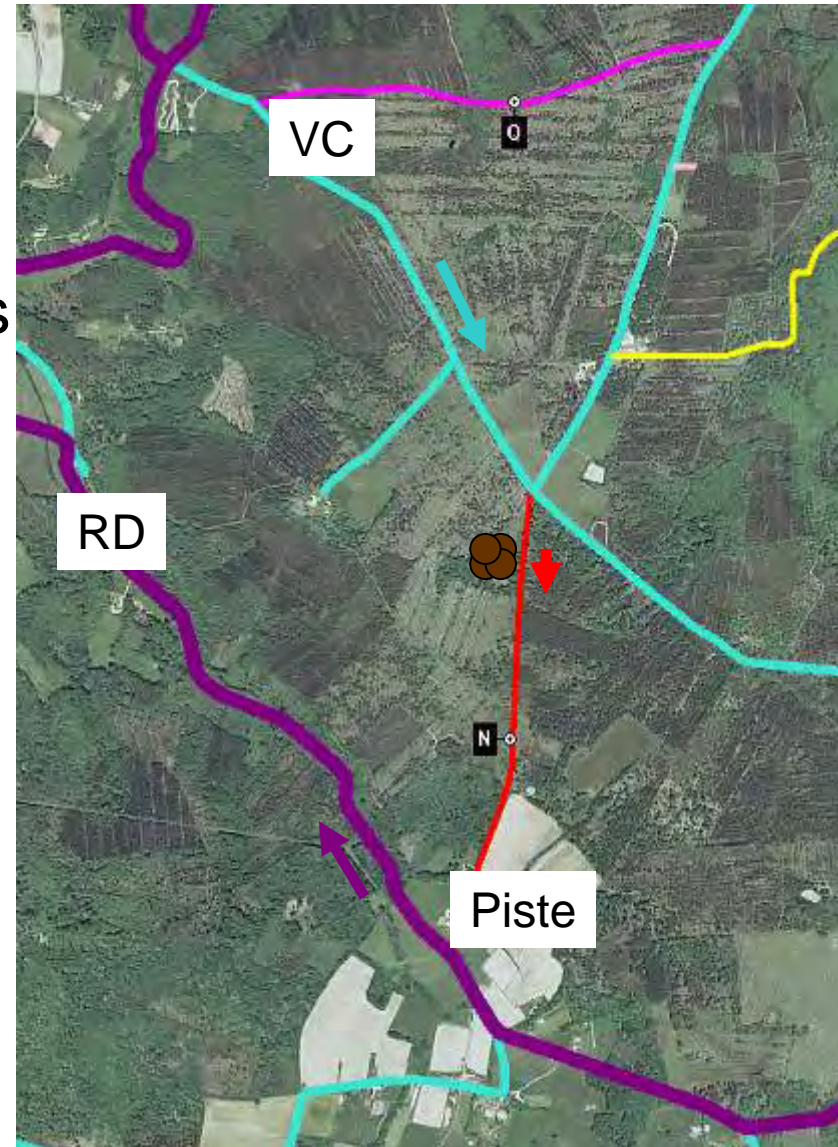
Utilisation des pistes :

Le débardeur doit :

- circuler sur les pistes secondaires
- Stocker le long des pistes principales ou aires de stockage

Le transporteur :

- → Passe à vide sur les voies communales
- → Charge sur les pistes principales -
- → Sort sur les RD (si possible)



Code de bonne pratique

Autres utilisations de la forêt :

Les usagers de la forêt sont multiples. Les élus souhaitent arriver à une polyvalence des usages, maîtrisée et respectueuse.

Pour mener à bien ces concertations, les élus du massifs ont décidé d'embaucher un animateur. Nœud de réseau, il facilitera la mise en place des différentes actions prévues à la charte forestière de territoire, réalisée sur le mode participatif, avec l'ensemble des acteurs du massif